

Atelier de concertation sur la RNN Neuhof-Illkirch

16 mai 2019

Salle des fêtes - Illkirch-Graffenstaden

Etaient présents :

52 participants accueillis par M. SCHVERER, conservateur de la réserve ; M. LONCHAMPT, responsable espaces naturels Ville de Strasbourg ; M. HAMM, adjoint Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; M. HOFFSESS, responsable environnement Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; Madame KOHLER, adjointe Ville de Strasbourg

Heure de début : 18h53

Heure de fin : 20h52

Introduction

Avant le démarrage de la séance, un des participants a questionné les élus et le responsable de la RNN sur la confirmation des battues de sanglier.

Des battues administratives sont effectivement organisées dans la réserve naturelle pour réguler les populations de sangliers. En dehors, un chasseur est détenteur du lot intercommunal d'Illkirch et Strasbourg.

La régulation de la population de sangliers est nécessaire car, en l'absence de prédateurs naturels, ils déséquilibrent l'écosystème de la réserve et occasionnent des dégâts jusque dans les jardins de particuliers.

Les particuliers peuvent acheter pour leur consommation des sangliers issus de la réserve naturelle. Les sangliers sont vendus dans leur peau (avec tête et pattes). Ils sont éviscérés et les analyses sanitaires réglementaires sont réalisées.

Les prix sont attractifs :

- 1,82 € / Kg (+ TVA 10%) soit environ 2 € / Kg pour les sangliers de moins de 35 kg
- 1,36 € / Kg (+ TVA 10%) soit un peu moins de 1,5 € / Kg pour les sangliers de 35 kg et plus

Toute personne intéressée peut contacter M. THOMAS Gilbert (chef d'équipe « gestion-faune ») au 06 30 52 36 74.

La séance débute, l'objectif de celle-ci étant de finaliser :

- le plan de circulation
- le cahier des préconisations d'aménagement
- la charte du visiteur

ceci en vue de la réunion de restitution du travail de l'atelier.

Pour préparer la séance du jour, un document complet dans sa version de travail a été envoyé aux participants quelques jours.

Les participants sont invités à s'exprimer sur les corrections à apporter, ainsi que sur les questions encore à trancher (maintien de certains sentiers, cueillette...).



Interventions des participants

Plan de circulation

- De réelles craintes sont manifestées par certains participants quant à la proposition de fermer la route de l'Oberjaegerhof. Sont évoqués en particulier les difficultés actuelles de circulation dans le quartier de la Ganzau (route de Neuhoef et pont Schuhansen saturés) et les effets à venir au vu des projets d'habitat (8000 m²) qui vont démarrer dans le quartier. De plus, la route de la Lisière n'est pas non plus adaptée aux flux actuels et futurs. Ainsi, ces participants considèrent que la fermeture serait prématurée et retirerait aux habitants une possibilité de rejoindre plus facilement le sud de l'agglomération. Protéger la forêt et construire 200 nouveaux logements à proximité traduit pour les participants un manque de cohérence dans les politiques publiques (sont évoquées également les «cages à lapin» construites près du Coucou des Bois).
 - » La fermeture effective de cette route n'est pas du ressort de l'atelier, qui émet simplement des propositions. Si cette proposition est conservée, elle doit être accompagnée de la nécessité de réaliser au préalable une étude de circulation complète sur le quartier (comptage du trafic, départager le trafic de transit de celui des déplacements des habitants, solutions de report, adaptations des voies, prise en compte de la déviation de la rue de la Rochelle selon l'emplacement réservé figurant au PLU, etc.) ainsi qu'une concertation approfondie avec les habitants. Sans données précises, nous n'avons pas aujourd'hui les outils qui permettent de se prononcer sur la faisabilité.
 - » Une idée intéressante serait également d'instaurer une zone tampon de protection autour de la réserve où seraient davantage encadrées l'urbanisation, les pratiques agricoles...
 - » En résumé, il est proposé d'ajouter à la proposition une planche :
 1. montrant le développement démographique du quartier et relativisant la faisabilité de la proposition à cette problématique
 2. insistant sur la concertation préalable à l'amélioration des conditions de circulation
 3. proposant l'idée d'une zone tampon autour de la RNN.
- Les servitudes et accès de sécurité ne sont pas évoqués dans le projet de plan de circulation.
 - » Il n'y a pas d'enjeux de sécurité, les secours sont à courte distance, les entrées suffisantes, et l'étude réalisée n'a révélé aucune difficulté.
- Si la Faisanderie devient un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), cela pose un souci, car il y aura un afflux de voitures, de cars de touristes...
 - » L'accès à la Faisanderie se ferait uniquement à pied depuis l'entrée Foyer des pêcheurs de la RNN. Cette entrée pourrait être reliée à l'arrêt de tram Campus par une allée piétonne paysagée.
- Sur la question de conserver ou non le maillon nord (voir support de présentation), au sud de la piste cyclable de la route de Neuhoef, les avis sont partagés. Il est actuellement très utilisé par les cyclistes qui travaillent au parc d'Innovation, qui semblent préférer ce chemin d'ambiance forestière à la piste cyclable qui longe la route de Neuhoef. Le fermer



dissuaderait peut-être ces derniers d'utiliser le vélo pour se rendre au travail. Le maillon offre de plus une possibilité de promenade dans ce secteur, qui en serait dépourvue sinon (même s'il ne peut être rejoint que via la route de Neuhoef dans sa partie nord). Par contre, sa fermeture contribuerait à créer une zone de quiétude supplémentaire.

- » La question est soumise au vote : 28 sont pour la conservation du chemin, 6 sont contre, 5 s'abstiennent, 1 ne prend pas part au vote.
- » Le cahier des attentes sera cependant complété sur ce point par un tableau comparatif des forces et faiblesses des deux solutions.
- Un autre chemin est questionné : celui qui longe au sud le terrain militaire (voir support de présentation), très utilisé par les cavaliers et identifié aux itinéraires du Club Vosgien.
 - » Si le tracé est conservé, une demande devra être adressée au ministère des Armées. Les militaires seront par ailleurs tenus de prendre en compte le décret de la RNN.
- Les participants demandent s'il est réellement prévu que le terrain militaire devienne une zone de déminage et souhaitent pouvoir visualiser sur les cartes l'emprise de ce terrain.
 - » Le comité de la réserve s'est fermement opposé à ce projet. Le ministère de l'Intérieur cherche des sites alternatifs pour l'ouverture d'un centre de déminage dans le Bas-Rhin. A noter que la ville d'Illkirch souhaite acquérir le fort Uhrich-Hoche pour le faire entrer dans le patrimoine de la réserve naturelle et éviter que ce type de projet puisse voir le jour.
 - » Une carte montrant l'étendue des terrains militaires sur la RNN sera jointe au compte rendu.
- Sur la question de conserver le chemin reliant le Stockfeld au port du Rhin (voir support de présentation), utilisé par les cyclistes, il est souhaité une piste cyclable dédiée qui permettra, dès sa réalisation, la fermeture / renaturation du chemin existant et sa vocation informelle d'itinéraire cyclable.

Aménagements et charte

- Il est suggéré d'ajouter des panneaux actualisés concernant les tiques afin d'informer la population.
 - » De nouveaux panneaux ont été ajoutés au niveau de l'Oberjaegerhof et un autre à l'entrée Ouest de la route de la Schafhardt.
 - » La réduction du nombre de sangliers, qui sont vecteurs, peut contribuer à réduire le nombre de tiques.
- Des informations / sensibilisation sur le comportement des chevaux doivent aussi être ajoutées.
- Des dispositifs de comptage ont été observés par les promeneurs. A quoi servent-ils ?
 - » Ils servent à vérifier la fréquentation des sentiers afin de disposer de données sur le long terme pour orienter la gestion du site. Des extraits statistiques figurent dans le plan de gestion. Ils pourront être ajoutés au présent compte rendu à titre informatif. Aucune image n'est enregistrée, ainsi les comptages ne distinguent ni piétons, cyclistes ou... faune.



- En ce qui concerne la cueillette, il est proposé de la tolérer uniquement aux abords des sentiers, sur une bande de 100 mètres, et non de l'interdire les dimanches et jours fériés comme il a été suggéré. Des actions de communication sur le respect des zones de quiétude, et des moyens pour empêcher la cueillette massive à des fins de commerce seraient aussi nécessaires.
 - » L'arrêté municipal sur la cueillette, qui stipule les quantités prélevées tolérées par espèces, peut être mentionné dans la carte du visiteur de la RNN.
 - » L'équipe de la RNN lutte contre les abus ; si une pratique abusive est constatée, elle peut être signalée («être sentinelle et participer à la pédagogie»).
- Il est demandé d'encadrer la pêche et faire en sorte que les pêcheurs se cantonnent aux postes existants.
 - » La question de l'utilisation des cours d'eau est spécifique : une concertation spéciale sera effectuée, notamment avec les clubs de canoë/kayak.

Organisation de la réunion de restitution

- La date du 18 juin doit être repoussée en raison de l'indisponibilité de Madame Kohler et de l'animateur. Une nouvelle date sera fixée dès que possible et communiquée à tous les participants.
- Il est suggéré que la restitution soit effectuée par les participants eux-mêmes. À cette fin, un appel aux volontaires est lancé afin que des représentants exposent chaque partie du travail effectué (plan de circulation, préconisations d'aménagement, charte du visiteur) en étant fidèles à l'esprit du groupe. Une réunion de préparation avec les représentants des participants serait tenue avant la restitution finale afin de fixer les modalités d'intervention.
- Les personnes suivantes manifestent leur intérêt pour être porte-parole :
 - » Mme Wack
 - » Mme Dufossé
 - » Mme Lain (suppléante de Mme Dufossé)
 - » M. Schoepfer
 - » M. Faivre
 - » Mme Schumpp
 - » M. Montsarrat
 - » M. Elbel
 - » Mme Ringeisen (sous réserve de disponibilité selon les dates de réunion)

Rappel de l'agenda

- Restitution aux élus et institutions : les participants seront informés de la date, dès que déterminée (la date du 18 juin initialement proposée a dû être abandonnée).
- Les représentants des participants qui se sont portés volontaires pour exposer le travail lors de la restitution seront conviés à une réunion de préparation. La date et l'heure seront communiquées le plus rapidement possible.
- Les documents modifiés seront envoyés aux participants, lesquels sont invités à réagir par courriel et/ou téléphone sur la nouvelle mouture s'il y a lieu.



Comme toujours, le support de présentation/planches de travail sont disponibles sur :

<http://concertation-rnn.pragma-scf.com>

Est joint au présent compte rendu :

- une carte qui montre les terrains militaires (page 191 du Plan de gestion, volet diagnostic)
- un extrait du plan de gestion sur les comptages réalisés relativement à la fréquentation des sentiers (pages 195-196 du Plan de gestion, volet diagnostic)

5.4. Activités militaires

4 terrains militaires relèvent du ministère de la défense :

- terrain d'exercice de la Ganzau
- terrain du Polygone
- terrain d'exercice d'Illkirch-Graffenstaden
- fort Urich-Hoche

Ces 4 terrains sont désignés sous l'appellation « espace collectif d'Instruction n°4 » ou « ECI n°4 ». Ce dernier est placé sous la responsabilité du commandant la base de défense de Strasbourg-Haguenau. Au plan opérationnel, seuls les terrains de la Ganzau et d'Illkirch sont utilisés pour la préparation opérationnelle des forces terrestres. Il n'y a plus d'activités militaires sur le terrain du Polygone et le fort Urich-Hoche.

Figure 86 : Localisation des terrains militaires sur le site

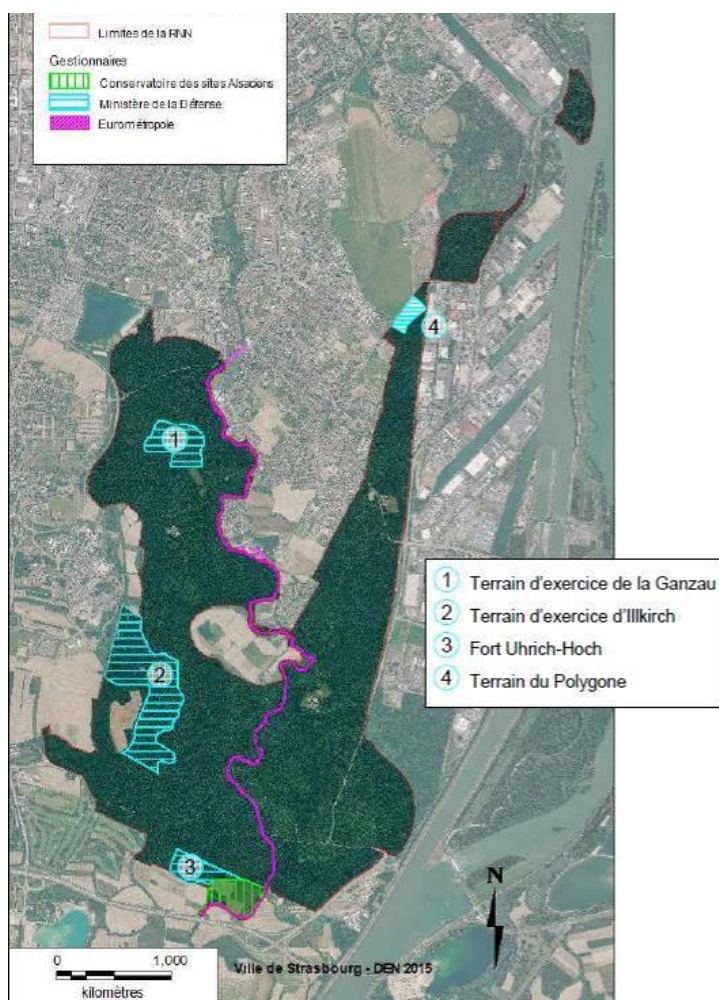


Figure 87 : Plan de circulation historique de la forêt communale de Strasbourg



5.6.3 Les données de fréquentation

La réserve est fréquentée toute l'année de par son caractère périurbain et ses nombreuses voies d'accès. Cette fréquentation est évaluée par la mise en place d'éco-compteurs placés à plusieurs endroits de la réserve sur le territoire de Strasbourg mais aussi d'Illkirch-Graffenstaden. Ces éco-compteurs sont installés pour la plupart depuis 2012 et permettent donc ainsi de voir que la fréquentation est globalement en augmentation. Les passages diminuent en période estivales et en période de grand froid alors que la réserve est surtout fréquentée en mi-saison.

Des grandes tendances de passage se démarquent ; en semaine, on observe deux pics majeurs, le matin et fin d'après-midi et le weekend ces deux pics sont décalés en fin de matinée et milieu d'après-midi ce qui décrit bien les mouvements pendulaires et les habitudes dominicales. Notons que c'est le weekend que la réserve connaît la plus grande fréquentation, souvent le dimanche.

D'après une étude menée en 2013 (enquête de fréquentation, MICA), la population fréquentant la réserve est pour la moitié une population assez âgée de plus de 50ans et en majorité des hommes. La plupart des visiteurs sont des natifs de Strasbourg, connaissent donc

bien le milieu et ont vu l'évolution du caractère protégé de la réserve. Il est alors nécessaire d'axer son discours et sa pédagogie auprès des jeunes populations afin d'avoir un impact plus important concernant la protection des milieux naturels mais surtout leur importance.

Figure 88 : Graphique de la fréquentation 2014 et 2015 au sein de la réserve naturelle de Neuhof-Illkirch

